



Vénérieu



20
24

Bulletin Municipal

Un Noël intergénérationnel
avec le doyen du village

Numéros utiles

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vitale, ainsi que pour être redirigé vers un
organisme de permanence de soins

17
POLICE
SECOURS
Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police

18
SAPEURS-
POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide

114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS



La Mairie
Accueil Public : 146 Montée de moillan 38460 Vénérieu
LUNDI & MARDI & JEUDI : 14H00 - 16H45
VENDREDI : 9H30 - 11h00 | 14H00 - 18H00

Accueil Téléphonique : 04 74 92 83 76
LUNDI & MARDI & JEUDI : 8H30 - 11H | 14H - 16H45
VENDREDI : 8H30 - 11h00 | 14H00 - 18H00

Joignable également en ligne sur :
le site de la commune : www.venerieu.fr
Voisins vigilants et solidaires : <https://www.voisinsvigilants.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/Venerieu>

École maternelle de Saint-Hilaire-de-Brens : 04 74 92 87 77

École élémentaire de Vénérieu : 04 74 92 91 12

Agence postale à Saint-Hilaire-de-Brens : 04 74 92 81 11

Centre Hospitalier Pierre Oudot à Bourgoin-Jallieu : 04 69 15 70 00

Centre Antipoison et de Toxicovigilance Lyon : 04 72 11 69 11

Cabinet Infirmier de Trept : 04 74 92 83 97

La Brigade de Gendarmerie de Crémieu : 04 74 90 40 17

Syndicat de collecte : SYCLUM : 04 74 80 10 14 (Collecte le jeudi matin)

Syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan :

- Accueil : 04 74 92 40 28
- Astreinte Eau : 04 74 92 47 62
- Astreinte Assainissement : 06 99 97 79 87

Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné : 04 74 80 10 14

ÉDITO du Maire

Bonjour à toutes et tous.

Nous voici arrivés au terme de 2023 et à l'aurore de 2024.

Cette année 2023 nous a montré les premiers effets du changement climatique. De très fortes températures ont créé une sécheresse. Des vents violents ont couché nos arbres. Une forte pluie continue a entraîné des inondations. Nous avons été exposés aux extrêmes de température et de pluie.

Beaucoup d'entre vous ont souffert de ces situations. La sécheresse a fait disparaître des végétations historique et créée des désordres dans nos maisons et nos vies.

Les inondations ont démontré que la notion de zones inondables n'est pas uniquement virtuelle.

Je voudrais apporter tout mon soutien aux habitants qui ont été exposés aux premières lignes de ces phénomènes.

L'année 2023 nous a appris que les épidémies se sont banalisées.

Nous vivons avec le COVID, il est toujours présent dans tous les milieux, professionnels, scolaires, conviviaux.

L'année 2023 nous a aussi appris que l'inflation est de retour déstabilisant nos budgets et celui de notre collectivité.

Pourtant, en 2023, l'équipe municipale a travaillé. De nombreuses réalisations ont été menées à bien.

De nombreux projets ont été initiés.

Nous pouvons citer les principaux :

- Enfouissement des réseaux Rue de la CHANAS.
- Protection de la cour d'école face aux inondations.
- Re-naturalisation de la cour d'école.
- Plateforme végétalisée à la RIVOIRE.
- Remise aux normes de notre réseau de poteaux d'incendie.

Nos chantiers obligatoires et nécessaires comme la maintenance de la voirie ou des bâtiments communaux dévorent la majorité de notre budget.

Il est difficile face aux coûts qui s'envolent de pouvoir dégager des finances pour de nouveaux projets.

Les distributeurs de subventions sont de plus en plus restrictifs.

Mais notre objectif principal reste bien celui de lancer des actions qui amélioreront la vie des habitants.

En 2024 nous souhaitons commencer la sécurisation des cheminements piétons le long de la départementale.

Nous continuerons l'amélioration de notre salle des fêtes.

Nous finaliserons la procédure de reprise des tombes à l'état d'abandon.

Nous allons redécorer notre salle des mariages et baptêmes.

Et de nombreux projets seront d'abord étudiés au niveau des solutions de financement.

Je souhaite aussi remercier l'équipe municipale

pour son travail et son sérieux dans les prises de décisions.

Je remercie l'ensemble des salariés

qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes tout au long de l'année.

Je remercie toutes nos entreprises locales

qui nous ont apporté leur savoir-faire et leur professionnalisme.

Je remercie enfin l'ensemble des habitants de la commune

qui ont su gérer au mieux les difficultés de l'année 2023.

Je vous remercie pour votre solidarité entre vous.

Maintenant viennent les traditionnels vœux pour 2024.

Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous du bonheur et de la sérénité.

Mon tempérament optimiste m'incite à croire que nous saurons tous ensemble aller vers le meilleur de nous.

Notre priorité doit être le bien commun.

Oublions l'individualisme qui dévore les sociétés.

Joyeuses fêtes et très bonne année 2024.

Christian FRANZOI
Maire de Vénérieu

SOMMAIRE

Numéros utiles	2
Édito du Maire	3
Commission bâtiment / voirie	4-5
Commission finances	6
Commission urbanisme	7
École de Vénérieu	8-9
École de Saint-Hilaire-de-Brens	10-11
Les associations	12-14
CCAS	15-22
Recensement 2024	23
Syclum, poubelles jaunes	24-25
PCS	26
Rappel nuisances	27
Les Balcons du Dauphiné	28-29
Les commerçants de la commune	30
Les entreprises de la commune	31
Calendrier des fêtes	32-33
État civil 2023	34
Hommage à M Gireau	35

Commission bâtiment / voirie

Elle est composée de :

Christian Franzoi / Bernard Odet / Audrey Aufresne / Patrick Rousselin / Thibault Jas / Pascaline Martin / Elie Gentil / Jacques Dovillez / Sandrine Tardy / Catherine Franzoi

Notre commission se réunit tous les 3^{èmes} mardis de chaque mois, pour faire un suivi sur l'avancement des dossiers en cours et l'étude de nouveaux projets. Elle a pour but de veiller à la mise en conformité, à la sécurité et à l'amélioration du bien-être des habitants.

VOICI LES PRINCIPALES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2023

- Mise en place d'une nouvelle barrière pour sécuriser la sortie de l'église sur le côté latéral par notre employé accompagné de la rénovation du mur en pierre par l'entreprise GUILLET.
- Extension et végétalisation de la cour d'école.



- Comme chaque année, nous avons lancé un programme d'entretien des voies communales par la société GACHET. L'objectif est de permettre la circulation en toute sécurité et empêcher la dégradation. Cet entretien est pris en charge par le budget communal.
- L'élagage des voies communales est fait par l'entreprise SARTEL.

• Réalisation d'une plateforme végétalisée à la Rivoire afin de permettre un espace public recréant une ambiance végétale, apaisante et agréable. Elle ouvrira aussi un accès supplémentaire au cimetière. Cette plateforme a été réalisée par deux entreprises locales l'entreprise JORDAN et l'entreprise SARTEL. Cette réalisation a été possible grâce au soutien de la communauté de commune des balcons du Dauphiné à la suite d'un appel à projets.

• Des caméras ont été installées aux abords de la salle des fêtes pour lutter contre les incivilités autour des bacs de récupération. Elles permettent aussi d'éviter les dégradations sur le bâtiment et sur le city park. Nous observons déjà aujourd'hui une diminution des désordres.

• De nouveaux panneaux de signalisation routière vont être installés dans la commune afin d'améliorer la sécurité sur les routes et respecter la législation.

• Pour garder un village propre, de nouvelles poubelles seront installées dans la commune et les anciennes seront changées.

• Le toit de l'église a été nettoyé par une société spécialisée pour les tuiles anciennes et fragiles afin de réduire les infiltrations et prolonger sa longévité.

• 11 bornes d'incendie ont été contrôlées et 5 réparées. Elles sont désormais conformes à la législation.

• Des chaises et une table ont été commandées pour embellir notre salle de mariage.

• Le déneigement est géré par l'entreprise JORDAN.

• Un abattage d'arbres dangereux menaçant de tomber a été effectué sur la place de la salle des fêtes par l'entreprise aux jardins d'ODET. Ils seront bientôt remplacés par des arbres résistants au changement climatique.

• Comme chaque année, un contrôle des installations électriques a été réalisé dans tous les bâtiments communaux, toutes les anomalies ont été réparées.

• Plusieurs réparations ont été effectuées dans les bâtiments de la mairie pour son entretien. (Changement d'une poutre, réparation d'infiltrations d'eau ...).

PROJET À VENIR POUR 2024

• Finalisation de la rénovation de la salle des fêtes (menuiserie et mobilier).

• Plantation de nouveaux arbres sur la place de la salle des fêtes.

• Étude de sécurisation de la rue de la gare et de la rue de Moras.

• Renouvellement des quilles de sécurisation piétonne dans la commune.

• Rénovation de la salle du conseil municipal.

• Réflexion sur les solutions techniques permettant de lutter contre les inondations autour du chemin du Ru.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Par la Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 (Loi Labbé), l'utilisation des produits phytosanitaires est devenue interdite dans les lieux recevant du public, dont le cimetière.

Le cimetière reste un lieu sensible de la commune où il est souvent difficile de changer les pratiques de gestion et usages. Il est notamment difficile de faire accepter par les habitants la présence d'une végétation spontanée.

Actuellement nous entretenons les espaces publics du cimetière à la tondeuse et au rotofil. Cette solution n'est pas satisfaisante, que ce soit en charge de travail qu'en rendu visuel. C'est pourquoi le conseil municipal réfléchit à d'autres solutions. Une de ces solutions pourrait être une végétalisation des allées. Celle-ci présente de nombreux avantages pour l'environnement. Elle permet de lutter contre la pollution, le changement climatique et les îlots de chaleur tout en offrant un cadre de vie harmonieux. L'enherbement des allées apparaît comme une alternative économiquement viable et écologiquement intéressante.

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Le temps passe et les souvenirs s'effacent, dans les cimetières des petites communes rurales. Ça et là, entre les tombes entretenues par les descendants, certaines dernières demeures ont sombré dans l'oubli.

Pour les communes responsables de ces lieux d'inhumation, un problème technique apparaît alors, celui des tombes délaissées, aux concessions expirées ou sans concession.

Les sépultures se dégradent lentement mais sûrement. Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté). Si l'entretien du terrain communal incombe à la collectivité, l'entretien

d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. Bien entendu, les travaux à effectuer peuvent prendre la forme d'un nettoyage approfondi ou une réelle réparation, de nature à redonner un aspect soigné à la sépulture. Mais, un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

La récupération des concessions à l'état d'abandon ne peut se régler qu'à l'issue d'un protocole étalé sur plusieurs années. Une procédure, initiée au cimetière de Vénérieu a débuté en mars 2023. Elle arrivera à échéance fin d'année 2024. Concrètement, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par deux procès-verbaux, espacés d'une période de 1 an, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés et ont cessé d'être entretenus. Au terme, la commune peut alors reprendre les terrains. Durant tout le déroulement de la procédure, les listes d'emplacements concernés sont consultables en mairie, afin que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

D'ores et déjà, de petits écriteaux ont été installés dans le cimetière de VENERIEU devant les tombes concernées, en quête d'informations.

Projets d'aménagement du cimetière :

Réflexion sur la mise en place d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et sur l'entretien du cimetière
Mise en place de plantation d'arbres en pot afin de répondre aux exigences du réchauffement climatique et afin que ce lieu sacré devienne un espace de biodiversité tout en gardant sa fonction de recueillement.

PLATEFORME VÉGÉTALISÉE A LA RIVOIRE

En 2023 une plateforme végétalisée a été réalisée pour permettre un espace public recréant une ambiance végétale apaisante et agréable et permettre un accès supplémentaire au cimetière.



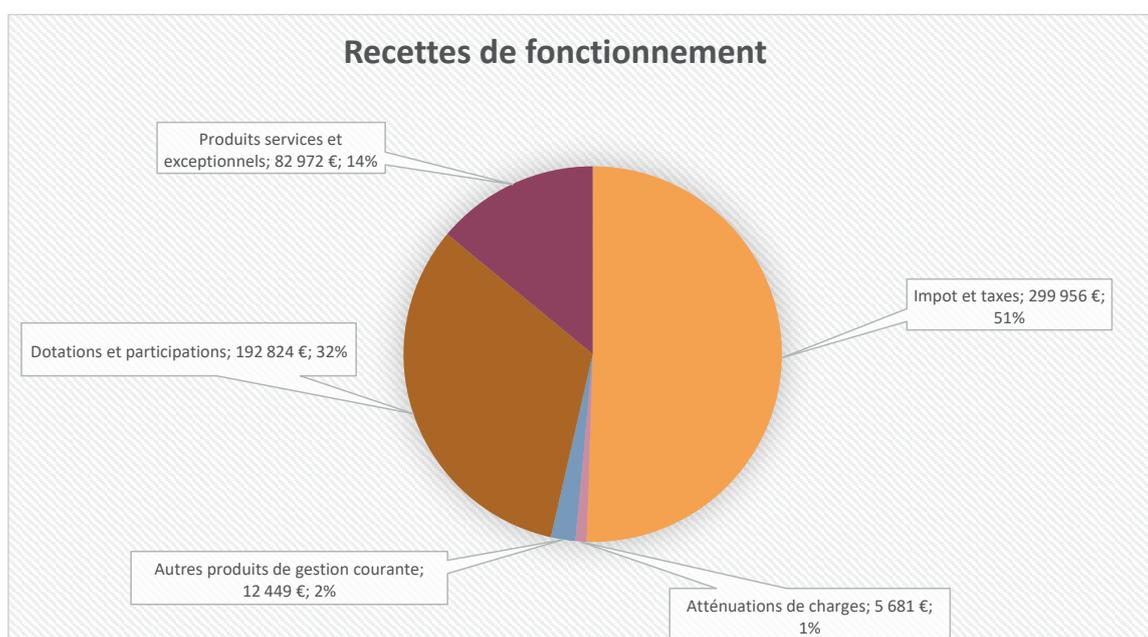
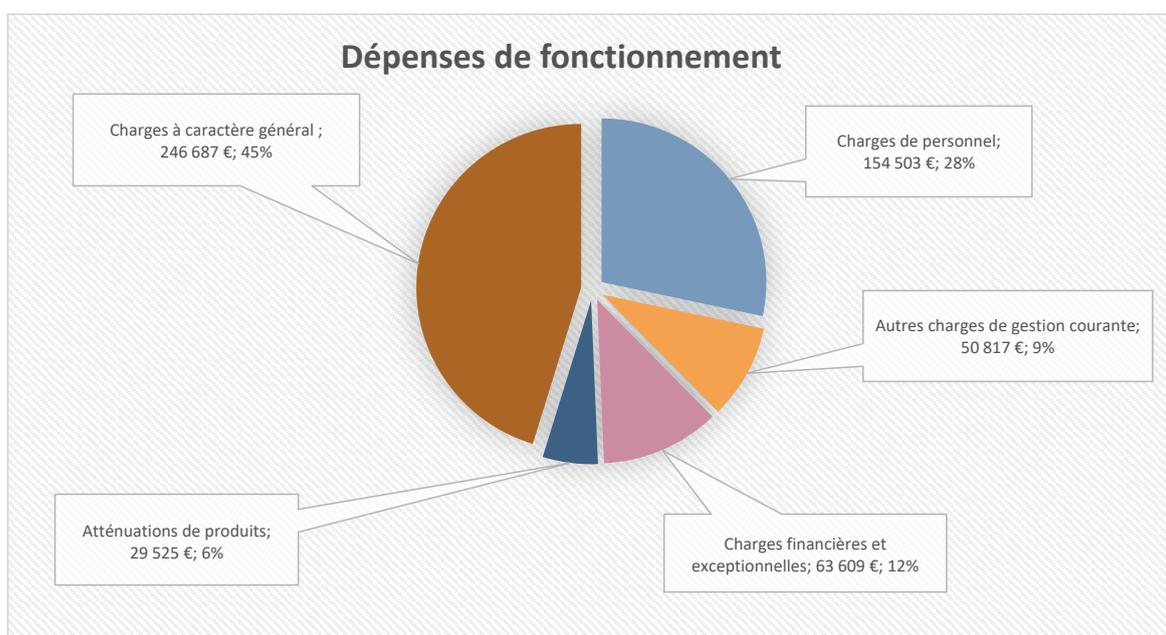
Commission finances

Président : Christian Franzoi | **Vice-président** : Franck Ginet

Membres : Benoît Jas / Bernard Odet

La commission des finances veille à garantir une gestion financière saine et réaliste de notre commune. C'est elle qui, aux côtés des différents services, assure le suivi de la réalisation des décisions prises par le Conseil Municipal, tout en examinant scrupuleusement les recettes et les dépenses au quotidien.

Budget communal 2022			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
545 141 €	593 882 €	177 450 €	158 949 €



Commission urbanisme

Elle est composée de :

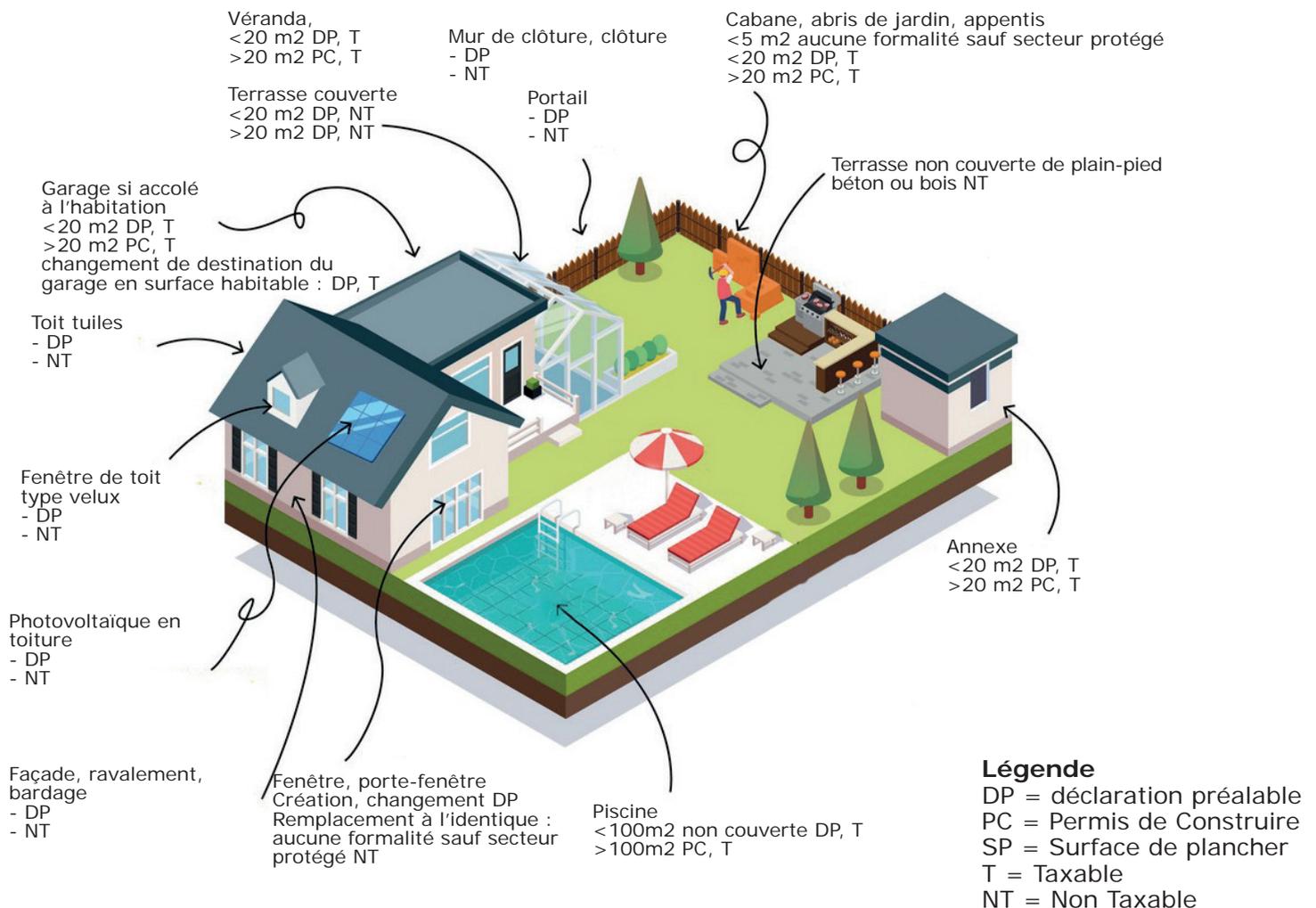
Benoit Jas / Patrick Rousselin / Katy Guer / Jacques Dovillez / Pascaline Martin / Sandrine Tardy

Cette année encore, l'équipe Urbanisme épaulée par la communauté de communes a œuvré à l'étude des différents dossiers de demandes de travaux : 56 déclarations préalables ainsi que 4 permis de construire pour l'année 2023.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

<https://sve.sirap.fr/>



Légende

DP = déclaration préalable
PC = Permis de Construire
SP = Surface de plancher
T = Taxable
NT = Non Taxable

École de Vénérieu

Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2023/2024 de :

- 23 CP avec Séverine Vayssat
- 25 CE1/CE2 avec Véronique Espinosa
- 23 CE2/CM1 avec Aurélie Philibert et Marjolaine Vialade
- 25 CM1/CM2 avec Julien Baup et Marjolaine Vialade
- Emilie Domaigne et Sylvie Durand (AESH)



PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Les Accueillantes (septembre)

Dans le cadre du festival des Accueillantes, deux artistes de la compagnie « La Désarmante » sont intervenus auprès des élèves de l'école. Ils ont travaillé sur des mouvements acrobatiques et des portées.



Projet rugby

Dans le cadre de la coupe du monde de rugby organisée en France, de nombreuses actions ont été menées en septembre et octobre : œuvres plastiques, affiches explicatives, tournois de rugby interclasses, concours de pronostics, exposition et présentation de supports réalisés par les élèves aux autres classes...



Les CM1/CM2 ont participé au **cross du collège** (octobre). Ils ont réalisé une course de demi-fond ainsi qu'un parcours d'obstacles. Plusieurs élèves ont été médaillés, bravo à eux !





Les élections des élèves délégués (octobre) ont été élus en CP : Sacha Galiotto et Lois Gonin, en CE1 /CE2 : Baptiste Ryumeko et Chloé Liou, en CE2/CM1 : Loris Locatelli Grondin et Ruben Double, en CM1/CM2 : Maillys Tribut et Hind Kabalu. M. Franzoï, maire de Vénérieu, a participé à une petite cérémonie d'intronisation ; les élus auront pour tâche de dynamiser la vie de l'école en impulsant des projets et en représentant leurs camarades.



Cérémonie du 11 novembre

les élèves volontaires ont participé à la cérémonie d'hommage après avoir révisé la Marseillaise en classe et travaillé la lecture de textes de poilus.



En novembre, les élèves de CP et de CE1/CE2 se sont rendus à la **médiathèque** de St Savin pour une présentation des livres sélectionnés au Prix Nord Isère et emprunter des livres.



Marché de Noël samedi 10 décembre

Le Marché de Noël a eu lieu à St Hilaire de Brens. Les élèves des deux écoles ont préparé un marché de Noël avec divers articles à prix libre au bénéfice de la coopérative scolaire. Le sou des écoles s'est joint à cette initiative en proposant une vente de sapins, chocolats, bières. Comme l'an dernier, les élèves de l'élémentaire ont également préparé des cartes de vœux qui ont été distribuées le même jour avec les traditionnels colis aux aînés de Vénérieu. Cette action a permis de renforcer le lien intergénérationnel.



Faites des Arts

En novembre, les classes de CP et CE1/CE2 sont allées à la découverte du croquis, cet art de capter l'essentiel et différents outils techniques. En compagnie d'Akissi, artiste de La Ménagerie Graphique, ils ont créé des croquis animaliers personnels, leur « Ménagerie Graphique ».



Au mois de mars, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont s'initier aux techniques de sculpture en réalisant un bas-relief. Une œuvre collective est prévue afin de décorer l'un des nouveaux murs de l'école.

École de Saint-Hilaire-de-Brens



De gauche à droite : Isabelle Fenouillet (PS/MS), Amandine Pelletier (GS), Sylvia Legendre (remplaçante décharge de direction), Chrystelle Poulain-Coupard (PS/MS, directrice), Catherine Arbin-Donjon (ATSEM), Isabelle Deschamps (ATSEM).



L'année scolaire 2023/2024 a commencé sous le signe de la nouveauté, avec une équipe en partie renouvelée.

Suite au départ en retraite de Mme Brenac et au départ de Mme Perrissez vers une autre école, l'équipe a accueilli deux nouvelles enseignantes : Isabelle Fenouillet en petite- moyenne section, et Amandine Pelletier en grande section. La troisième classe de petits-moyens est toujours assurée par Chrystelle Poulain-Coupard qui assure également la direction de l'école. La décharge de direction est assurée une fois par mois par Sylvia Legendre. Les enseignantes sont épaulées par deux ATSEM, Catherine Arbin-Donjon et Isabelle Deschamps, toutes deux présentes sur l'école depuis de nombreuses années.

Le courseton s'est déroulé le 12 octobre sur le parking derrière l'école.

Vu les conditions météo exceptionnelles à cette époque de l'année, la plupart des entraînements ont eu lieu en extérieur. Les élèves de la PS à la GS ont participé avec beaucoup d'enthousiasme, et de nombreux parents sont venus les encourager le jour de la course.

Le marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles s'est tenu le 9 décembre 2023 à l'espace fille Bergère. Les créations spécialement confectionnées par les élèves de Vénérieu et Saint Hilaire de Brens ont rencontré un grand succès.

Un spectacle intitulé «**La p'tite tournée**» a été offert à tous les élèves le 12 décembre. Il s'inscrivait dans les projets financés par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Ce temps d'échange musical sur le thème de l'environnement a beaucoup plu aux élèves, qui ont pu chanter et participer activement, encadrés par les deux intervenants Magali et Sébastien.

Un grand projet regroupant les écoles de Vénérieu, Saint Hilaire de Brens mais aussi Moras aura lieu du 5 au 10 février 2024. Cette **semaine musicale** permettra aux élèves des trois écoles de découvrir le gamelan, un instrument de musique traditionnelle en métal et/ou bambou, originaire de l'île de Bali, située à 14 000 kms de notre région.

Cet instrument est composé essentiellement de percussions : métallophones (bronze ou fer), cymbales, gongs, tambours divers.

Un exemplaire sera installé dans l'espace «Fille Bergère» de St Hilaire en partenariat avec l'association Mont Bel Air animation. Les élèves participeront tous à des ateliers animés par un intervenant spécialisé. Une représentation sera ouverte au public le vendredi 9 février.

Les élèves de l'école bénéficieront d'une **intervention «nature»**, financée par la Communauté de Communes, au printemps. A cette occasion, ils iront marcher dans le village, accompagnés d'un intervenant spécialisé qui leur fera observer la faune et la flore.

Enfin, ils travailleront sur le thème des animaux, avec pour projet la **visite d'une ferme pédagogique ou d'un parc animalier** pour clôturer l'année scolaire.



Les associations

Sou des écoles

Le Sou des Écoles est une association à but non lucratif composé par des parents d'élèves volontaires. Cette année le bureau a une belle équipe de 10 personnes, l'élection a eu lieu le 28 septembre 2023 lors de l'AG.

L'association du Sou des Écoles de Vénérieu/Saint-Hilaire de Brens, organise tout au long de l'année des manifestations pour les enfants et les plus grands afin de financer ou soulager les projets des institutrices/instituteurs des écoles des deux communes Vénérieu et St Hilaire de Brens.

Pour cette année 2023, nous avons fêté le carnaval, financé une partie du voyage classe verte Musiflore des grandes sections, organisé la kermesse de fin d'année, allumé les fours communaux de SHB à l'occasion des portes ouvertes de l'élevage Santalé pour cuire et vendre de délicieux pains et foyesses, distribué les sapins, des bières et des chocolats pour Noël avec la venue du Père Noël.

Beaucoup d'autres projets pour cette nouvelle année 2024.



L'Assemblée générale a eu lieu le 28 septembre 2023 à Vénérieu. Le bilan de l'année 2022/2023 a été présenté. À l'issue de celle-ci, le nouveau bureau 2023/2024 a été élu.

Présentation du bureau 2023/2024 :

Présidente : BULLIARD Marion
Vice-Présidente : VIEUX Rachel
Secrétaire : LUTIN-LAMARRE Anne-Laure
Vice-Secrétaire : PRUDON Mélodie
Trésorière : GALLOIS Claudie
Vice-Trésorière : DOUBLE Pauline
Suppléants : DURIEUX Maryline, SEJMOWSKI Natasha, SAMAN Nimol et BOUVET François Xavier

Sortant : GINET Caroline

Une belle équipe qui œuvre dans un bel état d'esprit.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui se mobilisent pour le bon déroulement de nos manifestations tout au long de l'année.

Merci aux Mairies de Vénérieu et de Saint Hilaire de Brens pour leur soutien et leur disponibilité.

Contact :

Mail : sou.shb.venerieu@gmail.com
Adresse : 247 rue des écoles 38460 Saint Hilaire de Brens
Tél : BULLIARD Marion 06.27.32.91.36
Facebook : [soudesecoles.venerieu](https://www.facebook.com/soudecoles.venerieu)



Association LGV

L'association LGV, voici déjà quelques années, a pour but de réunir par l'intermédiaire d'une manifestation (La fête de la Gare), qui se déroule le dernier vendredi du mois de juillet, afin de partager ce moment de convivialité avec les habitants de la commune, et leurs amis. C'est aussi une grande joie pour nous de faire participer le Sou des écoles de la commune par une Tombola qui permet aux jeunes de récolter quelques fonds, et nous-mêmes de les aider avec un don, permettant de réaliser leurs activités.

L'association représentée par son président Walter VORANO, son Trésorier Mr Gérard GERBELOT et son Secrétaire Mr Bernard QUILLON vous attend pour se prochain rendez-vous qui aura lieu le **Vendredi 26 juillet 2024**.



ACCA de Vénérieu

L'ACCA de Vénérieu compte à ce jour 26 membres avec l'arrivée de jeunes chasseurs.

Cette année, nous devons gérer l'extension de la population de sangliers qui s'approchent de plus en plus du village et provoquent des dégâts chez des particuliers et sur les terrains agricoles.

Nous sommes intervenus plusieurs fois afin de réparer au mieux ces dégâts.

Il faut savoir que ce sont les fédérations de chasse qui payent ces dégâts, pour exemple en 2022 la fédération de l'Isère a payé 980 000 euros aux agriculteurs.

Nous tenons à remercier les habitants du village pour leur compréhension et leur attitude positive vis-à-vis des chasseurs.

L'Acca organisera son habituelle vente de **diots et saucisses le Samedi 2 Mars 2024**, nous comptons sur votre présence.



Gym Détente

L'association Gym Détente propose à la salle des fêtes :

Des cours de Gym :

Le lundi de 19h à 20h avec Pascale 06 76 13 00 15

Une activité physique de mise en forme équilibrée entre tonicité et souplesse, endurance musculaire et cardiovasculaire, renforcement abdominal et vertébral



Des cours de Yoga :

Le Jeudi de 18h30 à 20h avec Annabelle 06 69 04 62 89

Le Hatha Yoga traditionnel qui vient développer l'écoute du corps. Postures, relaxations, travail du souffle et temps de silence vont permettre de lâcher les tensions.

Yoga en douceur, mais intense pour accueillir ce qui peut se faire sans forcer dans la présence à soi. (voir site omshantiyoga.fr)



Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Bureau :

Dominique Bellon : présidente 06 79 85 79 07
 Myriam Passeron : trésorière
 Hélène Fontaneau : secrétaire

Les amis de Vénérieu

But de l'association

L'association des Amis des Vénérieu a été créée en 2002 reprenant le comité des cheveux blancs, elle a comme objectif d'apporter son soutien aux actions conduites par le C.C.A.S de Vénérieu, lui permettant ainsi d'étoffer et d'enrichir l'action sociale communale dans les domaines clés du soutien de l'information et de la prévention agissant dans le cadre des objectifs d'action sociale définis par la municipalité, l'association est cependant autonome dans son fonctionnement.

L'association est ouverte à tous les habitants ainsi qu'à toute personne extérieure souhaitant contribuer au développement social de la commune.

L'association sera, dans un premier temps, concernée par les personnes âgées de Vénérieu mais étendra progressivement son intervention en direction de toutes les catégories sociales susceptibles de bénéficier de ses actions d'animation.

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 4 administrateurs élus pour 2 années par l'assemblée générale.

Président : Jas Thibault

Vice-président : Jas Gilles

Secrétaire : Laurence Charroud

Trésorier : Anthony Dell'aquila

Les différentes manifestations de l'association :

Vente de fleurs : par le biais de la Jardinerie Latour à St Chef. Pour une recette de 1500€, pour un bénéfice de 500 euros.

Fête des fours : différents produits sont vendus, comme du pain, des foyesses au sucre, à la praline et au chocolat, pizza, quiche, saucisson brioché ou encore des St genix. Pour une recette de 3500€ et un bénéfice de 1500€.

Rendez-vous lors de nos prochaines manifestations en détail sur le calendrier des fêtes ci-joint dans ce bulletin.



ASSOCIATION FOOTBALL ESV

L'équipe de foot vétérans est composée cette année d'environ 22 joueurs résidents sur les communes de Vénérieu, Saint Hilaire ainsi que les villages alentours.

Pour jouer, il faut avoir 35 ans et une licence FFF, les matchs se jouent à 8 contre 8 sur un demi-terrain de football, aucun classement n'est établi (il n'y a pas d'arbitre, pas de tacle), le mot d'ordre est « convivialité » ! L'équipe qui joue à domicile prend en charge la réception d'après match avec les adversaires.

Deux événements à cocher :

- vente de vin du Lubéron (rouge-blanc-rosé) au mois de mai (sur commande exclusivement).
- matinée diots-frites à St-Hilaire-de-Brens, le samedi 2 novembre.

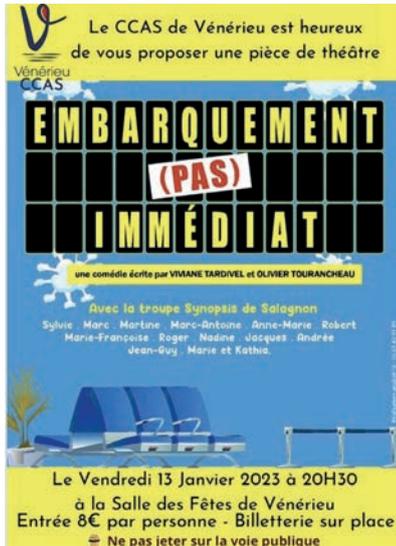
Le bureau :

Fabien Hostettler (président) 07.67.54.24.27
 Franck Bastard (correspondant)
 Denis Monnard (trésorier)
 Philippe Fioux (secrétaire)

CCAS

Une nouvelle année s'est écoulée, l'organisation d'évènements, les rencontres, le lien entre les habitants sont des valeurs qui tiennent à cœur à l'équipe du CCAS et pour lesquelles nous continuerons d'œuvrer !!!

L'équipe du CCAS (composée de : Christian Franzoï, Audrey Aufresne, Marlène Saman, Céline Rey, Elisabeth Tonini, Thibault Jas, Yvonne Gaget, Eli Genty pour le bureau et Sandrine Tardy en tant que membre actif) est heureuse de vous présenter **les évènements de 2023**.



PIÈCE DE THÉÂTRE

L'équipe du CCAS a été heureuse de vous présenter pour la première fois une pièce de théâtre « Embarquement (pas) immédiat » de l'association « Synopsis » de Salagnon.

La soirée fut un succès, avec la présence d'une centaine de personnes, un public conquis, une troupe digne des professionnels, sympathique et conviviale, un grand merci à eux pour cet agréable moment.



VŒUX DU MAIRE 2023

Un grand merci pour ce moment partagé ensemble, Vénériens, Vénériennes, élus des communes voisines, et de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, représentants de la Gendarmerie, ...

Nous apprécions toujours ces moments de dialogue et d'échange avec vous, qui sont riches en enseignement pour nous.

Nous nous tenons toujours à votre disposition pour vos demandes.



CONCERT CHŒUR D'HOMMES : « LES POLYSONGS »

Les Polysongs, chœur d'hommes de Villefontaine composé d'une vingtaine de membres, nous ont enchantés et transportés avec leurs chants marins, mais pas que. Un grand merci à eux pour leur prestation, et leur sympathie !!! Vous avez été nombreux à être présents dans notre belle église afin de pouvoir apprécier son acoustique.



BOURSE A L'ENFANCE

Notre 1^{ère} bourse à l'enfance fut un succès, la salle des fêtes a fait le plein d'exposants qui ont pu vider leurs greniers et placards, et les nombreux visiteurs qui ont pu faire de bonnes affaires. Rendez-vous pour nos prochaines bourses de printemps et d'automne !!!



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année encore, vous avez été nombreux à venir honorer la fin de la Seconde Guerre. Les élèves de l'école de Vénérieu ont lu pour cette occasion des textes répétés en classe, de témoignages de personnes ayant vécu l'horreur de cette guerre.

S'en est suivi l'appel aux morts, le chant de l'Hymne National, le dépôt d'une gerbe florale, merci à l'association des Amis de Vénérieu d'avoir offert deux pots de fleurs qui ont agrémenté le monument aux morts.

Un apéritif fut offert à la salle des fêtes, suivi d'un repas au restaurant « Près du Lac » ouvert à tous, et offert à nos aînés de plus de 70 ans.



FETE DE LA FAMILLE

Pour sa seconde édition, le CCAS a été heureux de vous présenter une petite exposition de dessins et poèmes réalisés par les enfants de la commune afin de célébrer les papas et les mamans. Suivi du verre de l'amitié. Espérant vous retrouver nombreux pour la prochaine édition...



CÉRÉMONIE DE DIPLÔME DES CM2

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS a été heureux de célébrer la fin du cursus scolaire à Vénérieu de nos CM2 et leur passage au collège, en leur offrant une calculatrice. Cette année, la remise de leur cadeau a été couplée avec un apéritif dinatoire suivi d'une boum à l'initiative de parents d'élèves de CM2. Nous avons eu le plaisir d'assister à une danse créée par une partie des élèves de CM2. Encore félicitations à tous et bonne route pour votre avenir !!!



SORTIES WALIBI

Pour la troisième année, le CCAS, en partenariat avec la mairie de St Chef, est heureux de pouvoir offrir aux collégiens de la commune le transport ainsi qu'un tarif préférentiel pour les deux sorties WALIBI.

La première, du 5 juillet, a réuni 28 collégiens. La seconde, du 25 octobre, a quant à elle compté 19 ténéraires qui ont affronté monstres et attractions pour la période d'Halloween.

Un grand merci aux accompagnateurs et accompagnatrices qui sans eux ces sorties ne pourraient se faire.



MATCHS COUPE DU MONDE DE RUGBY

Vous avez été nombreux à venir soutenir les bleus lors de la coupe du monde de rugby 2023.

Les deux matchs diffusés (les 8 septembre et 6 octobre respectivement France-Nouvelle Zélande et France-Italie) furent intenses en émotions avec une super ambiance grâce à votre présence, malheureusement la finale n'a pu être diffusée du fait de l'actualité et du plan Vigipirate renforcé par la préfecture.

Mais rendez-vous cet été pour le Championnat d'Europe de football...

Le CCAS de Vénérieu et l'association du P'tit Brens ayant tous les deux décidé d'organiser la diffusion des matchs de la coupe du monde, la décision a été prise de le faire ensemble et non chacun de son côté, et ce fut une belle réussite... Un grand merci à l'équipe du P'tit Brens (association de St Hilaire de Brens) pour leur sympathie et jovialité.



1^{ER} NOVEMBRE

Comme chaque année, la mairie rend hommage à ses anciens Maires en déposant des fleurs, ainsi qu'à ses anciens élus et salariés partis trop tôt pendant leurs mandats ou fonctions.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Afin de rendre hommage à nos soldats disparus et de célébrer l'armistice, cette année encore les délégués et élèves de l'école de Vénérieu se sont joints aux Vénériens et Vénériennes.

Après le traditionnel discours de Mr le Maire, les écoliers ont lu quelques lettres de poilus étudiés en classe, relatant leurs conditions de vie épouvantables dans les tranchées.

Suivi du verre de l'amitié à la salle des fêtes, puis du repas au restaurant « Près du Lac » ouvert à tous et offert à nos aînés de plus de 70 ans.

Merci à l'association des Amis de Vénérieu d'avoir offert une jardinière florale venue compléter la gerbe de fleurs de la commune.

Et un grand merci à l'équipe enseignante de l'école de Vénérieu pour leur participation avec l'étude de textes pour la lecture et l'apprentissage du chant de l'Hymne National lors des cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre.



COLIS DE NOËL DE NOS AÎNÉS

Les lutins du CCAS se réjouissent de pouvoir offrir à nos aînés de 70 ans et plus des petites douceurs principalement produites par des artisans locaux.

Pour la deuxième année consécutive, les membres du CCAS, le conseil municipal et les élèves de l'école de Vénérieu ont été heureux d'accueillir nos aînés à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié, afin de pouvoir échanger avec eux dans une ambiance chaleureuse et festive.

55 colis sur les 78 au total ont pu être remis lors de cette occasion, les 23 restants ont été portés à domicile pour les personnes n'ayant pu se déplacer. Un grand merci à nos élèves artistes, et à l'équipe enseignante de l'école de Vénérieu qui, comme chaque année, ont pris un grand soin à confectionner les cartes de vœux glissées dans les colis (une réponse à leur carte est fortement appréciée), une douceur gourmande leur a été offerte à chacun en guise de remerciement.





**ENFIN un grand merci à tous pour votre présence et votre soutien lors de nos événements qui font vivre notre beau village.
Au plaisir de vous voir lors de nos prochaines manifestations, à vos agendas avec le calendrier des fêtes glissé dans ce bulletin...**



Le recensement de la population, Comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	221	231	270	338	382	575	734	973
Densité moyenne (hab/km²)	36,8	38,5	45,0	56,3	63,7	95,8	122,3	162,2

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Quand se déroule le recensement cette année ?
Cette année en 2024, le recensement se déroulera du **18 janvier au 17 février**.

Comment est-il effectué ?

Vous serez prévenu directement par la mairie : par courrier ou par la visite d'un de nos deux agents recenseurs.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Le recensement de la population encadré par la loi

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	492	100,0	481	100,0
0 à 14 ans	146	29,7	125	25,9
15 à 29 ans	64	13,0	70	14,5
30 à 44 ans	118	24,0	122	25,4
45 à 59 ans	87	17,8	96	20,0
60 à 74 ans	62	12,7	53	11,1
75 à 89 ans	13	2,7	11	2,4
90 ans et +	0	0	3	0,7
<hr/>				
0 à 19 ans	174	35,5	155	32,2
20 à 64 ans	263	53,6	287	59,6
90 ans et +	54	11,0	40	8,2

le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Coordinateur communal : Franck GINET (www.venerieu.fr pour poser vos questions) / <https://www.le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/>

Poubelles jaunes SYCLUM

TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossibles à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre, soit l'équivalent de 35 kg par habitant. Pour améliorer cette performance, SYCLUM propose aux communes de rajouter des colonnes de tri pour être au plus près des habitants. Une idée pour en rapprocher une de chez vous, faites-le savoir !

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1^{er} janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (reste de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1^{er} janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier.



Depuis SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage. Qu'il se fasse à la maison, en pied d'immeuble ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets !

Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! c'est bah l'eau (ballot) !

Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (compost), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des fréquences n'auront alors plus d'arguments.

Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.

D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur www.syclum.fr). Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée.

Si je n'ai pas de jardin, si j'habite en immeuble, alors deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de la maison
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.

Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

ADOPTÉZ LE COMPOST ... VERS UN MONDE MEILLEUR



LE TRI SE SIMPLIFIE !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient ! Quel soulagement ! Plus besoin de se creuser la tête. Une seule question

à se poser : **est-ce que ce déchet est un emballage ?**

Oui, alors il se trie ! Direction le bac jaune .

Vous hésitez encore ? Vérifier la consigne sur l'emballage, elle vous dit quoi faire.



Et les papiers ? Tous les papiers « graphiques » se trient aussi, c'est-à-dire ceux sur lesquels on écrit : journaux, magazines, catalogues, cahiers, livres, ... seule exception les mouchoirs et les essuie-tout qui vont au compost.

Un geste simple et efficace à condition ...

... de bien respecter les consignes pour que le recyclage puisse se faire :

- Déposer les emballages et les papiers en vrac dans le bac jaune. Si vous les mettez dans un sac, ils seront considérés comme un sac ordures ménagères et seront refusés au centre de tri. Ce serait dommage !
- Séparer les déchets les uns des autres. Pour gagner de la place dans le bac vous pouvez les écraser individuellement, mais pas les imbriquer les uns dans les autres. Sinon, là encore, le centre de tri ne sera pas capable de les gérer.
- Bien vider les emballages de leur contenu, mais ne pas les laver. Les emballages les plus gras peuvent rester un moment dans l'évier et profiter d'eau usagée.
- Ne jamais mettre d'emballages en verre dans le bac jaune.

En 2022, les habitants du territoire ont trié 5 332 tonnes d'emballages et de papiers, soit 34 kg/habitant. Les résultats de 2023 promettent d'être meilleurs encore grâce à la distribution des bacs jaunes. Sur certaines communes équipées, la performance de tri a augmenté de 150% !

LES COLONNES CARTONS CARTONNENT !

Un service de proximité très pratique et qui répond complètement aux nouveaux modes de consommation. SYCLUM déploie sur tout le territoire des colonnes de tri des cartons.

Spécialement adaptées à ce flux grâce à leurs larges ouvertures plates, elles vous permettent d'évacuer vos cartons à tout moment. Les cartons bruns dans les bacs jaunes, ce n'est pas une bonne idée, car au moment de la collecte, ils se coincent et gênent le vidage, ce qui peut endommager le bac. Rappel : il est toujours préférable de trouver une alternative à l'usage d'emballages jetables, même s'ils se recyclent. Pensez-y ! ...



Certains prétendent que le recyclage est un mensonge.

Si l'on en croit les propos de ces « Je sais tout », les déchets triés seraient remélangés avant d'être incinérés ou mis en décharge. C'est **FAUX**

et SYCLUM peut le prouver.

SYCLUM signe des contrats de reprise avec des industriels qui utilisent les déchets triés comme matières premières secondaires*. De nombreux objets et emballages sont créés à partir du tri des emballages. La primeur est donnée aux entreprises françaises, mais il arrive parfois que les déchets soient acheminés jusqu'en Espagne, Allemagne ou Italie en fonction des besoins.

Les preuves ? SYCLUM détient les attestations des repreneurs pour chaque tonne recyclée. SYCLUM leur revend ses matériaux. En 2022, la vente des déchets recyclables a généré une recette de près d'un million d'euros. CITEO, l'éco-organisme français agréé par l'État, nous a versé 1,3 M€ en soutien pour nos performances.

N'en déplaise aux détracteurs, le recyclage est une réalité. Il permet d'éviter le gaspillage de matières premières, limite la consommation d'eau et d'énergie et participe à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

*En pratique, la matière première secondaire est un déchet, qui a été transformé et/ou combiné, en vue d'obtenir un produit utilisable dans les procédés de fabrication en remplacement de la matière première initiale.

QUELLE SEMAINE DOIS-JE SORTIR MON BAC JAUNE ?

Chaque année, SYCLUM réalise des calendriers de collecte pour les communes qui disposent d'une collecte alternée (une semaine les ordures ménagères, une semaine les recyclables).

Les calendriers sont disponibles sur **le site internet : www.syclum.fr**.

Après avoir choisi « calendriers de collecte » sur la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur votre commune pour le récupérer.

Si vous n'utilisez pas internet, vous pouvez récupérer le calendrier en format papier à l'accueil de votre mairie.



Mon bac jaune est trop petit, comment faire ?

Il peut arriver que le volume du bac jaune qui vous a été mis à disposition ne soit pas adapté (famille nombreuse, assistante maternelle, ...).

Dans ce cas, il est possible de le changer. Présentez-vous à une permanence de SYCLUM avec votre bac nettoyé, il vous en sera remis un autre plus grand en échange.

Pensez à rentrer vos poubelles !

Il est du devoir de la municipalité de rappeler à tous quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les ordures ménagères, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

Aussi nous vous rappelons que **vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19 heures et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée.**



Plan Communal de Sauvegarde

Le P.C.S. est un outil essentiel pour le maire dans son rôle d'acteur majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile. Il permet en effet d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population et pour appuyer l'action des services de secours.

Notre commune a élaboré son Plan communal de sauvegarde en 2021 et a été remis à jour en 2023. Ce document reprend une liste de risques auxquels elle pourrait être soumise et décrit les actions à mettre en œuvre.

Les risques répertoriés sont :

- Les risques naturels (séisme, inondation, mouvement de terrain)
- Les risques technologiques (nucléaire, industriel, transport de matières dangereuses, rupture de barrage)
- Les aléas climatiques (tempête, froid, canicule)
- Les risques sanitaires (pandémie)
- Les risques d'interruptions durables d'alimentation en eau ou électricité

Le Maire, Directeur des Opérations de Secours, coordonne les moyens et les actions pour répondre à une situation de crise. Il est aidé dans ce rôle par des équipes en charge de l'alerte, du soutien à la population et de la logistique à mettre en œuvre. Ces équipes sont constituées d'adjoints et de conseillers municipaux. Le Plan Communal de Sauvegarde recense les moyens humains (infirmiers, médecins) et matériels (particuliers, agriculteurs et entreprises disposant d'équipements spécifiques) susceptibles d'apporter leur aide lors d'un incident.

La commune a l'obligation de réaliser un exercice pour vérifier la mise en œuvre du PCS. Cet exercice est planifié en début 2024 et concernera un quartier du village. D'autres exercices seront organisés ultérieurement et concerneront d'autres quartiers. Nous vous demandons donc de participer et de « jouer le jeu » lors de ces simulations.

Bon à savoir

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a publié une brochure d'information et de prévention sur les risques industriels majeurs nous concernant. Vous pouvez retrouver ces informations et la conduite à tenir en cas d'alerte sur le site <https://www.lesbonsreflexes.com>.

FR-Alert est un dispositif d'alerte et d'information des populations. Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Plus d'informations sur <https://fr-alert.gouv.fr/>.

Rappel



Nuisances sonores

Afin de maintenir des relations de bon voisinage, nous vous rappelons quelques règles en vigueur :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Merci pour votre coopération.

Déjections canines

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme. En outre, un passant peut malencontreusement glisser sur la crotte d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée. Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Pensez à emporter un petit sac en plastique pour parer à tout incident malencontreux.



Informations utiles

Lutte contre le moustique tigre

- Éliminer tous les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants, etc.) ;
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, etc.) ;
- Vérifier le bon écoulement des gouttières ;
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins, etc.) et les piscines lorsqu'elles ne sont pas utilisées.



<https://venerieu.fr/fr/rb/1980500/lutte-contre-les-moustiques-1>

Ambroisie :

- Sur ma propriété : je l'arrache.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache.
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée par un des moyens suivants :
 - o Sur le site <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/>
 - o Message à envoyer à contact@signalement-ambroisie.fr



Votre signalement sera communiqué au référent ambroisie de la mairie qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

<https://venerieu.fr/fr/rb/1344410/ambroisie-5>

Nids de frelons :

- Signalement sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr/>
- Ou signalement par email à apiculture.gds38@reseau.gds.com



- Vous pouvez également contacter la Mairie pour qu'elle informe le Groupement de Défense sanitaire de l'Isère.

<https://venerieu.fr/fr/rb/2010140/procedure-denlevement-de-nids-de-frelons-asiatiques>



Une année pleine de défis et de coopérations au service de l'amélioration

Le travail sur le pacte financier, fiscal et de solidarité a rythmé l'année 2022-2023 des élus communautaires au service du territoire et de ses habitants. L'année 2024 verra le travail sur le schéma de mutualisation concrétisé et mis en œuvre.



La signature en juillet 2023 d'une opération de revitalisation des territoires (ORT) pose une armature territoriale clairement établie autour des 6 polarités de bassins de services pour asseoir les dynamiques engagées. Les prochaines étapes pour définir le bon endroit de déclinaisons des politiques publiques se mèneront autour des autres polarités et villages.

Malgré un contexte anxiogène à bien des niveaux, nous maintenons le cap et mobilisons toutes nos forces pour développer notre territoire où il fait bon habiter, entreprendre, se divertir, et tout simplement vivre.

La coopération et la mutualisation entre la communauté de communes et les communes seront la clé de la réussite pour les Balcons du Dauphiné

Très bonne année 2024 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier,
président la communauté de communes des Balcons du Dauphiné



Les Balcons, un territoire en action



En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se dotait d'un projet de territoire, articulé autour de cinq grands enjeux. (Accès aux services en milieu rural - Mobilité - Anticipation et adaptation au changement climatique - Préservation de la ressource en eau - Préservation de la biodiversité) Plus de quatorze politiques publiques ont ensuite été dégagées pour répondre à ces ambitions.

Presque une centaine d'actions sont et seront désormais déployées sur l'ensemble du territoire pour concrétiser cela sur le terrain. Elles concernent à la fois le quotidien immédiat des habitants et des entreprises de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, mais aussi des projets ou des dispositifs structurants qui dessineront le territoire de demain.



DISPOSITIF SAVOIR NAGER

31 000

élèves accueillis à la piscine intercommunale de Morestel en 2022-2023

111

classes de primaires accueillies à la piscine intercommunale de Morestel

21

classes allant dans les piscines extérieures au territoire des Balcons du Dauphiné

Le transport en bus est financé par Balcons du Dauphiné pour les 132 classes

QUELQUES CHIFFRES

Les enfants, une priorité aux Balcons



DISPOSITIF FAITES DES ARTS

5 186 enfants concernés par l'action Faites des Arts dans les écoles primaires pour l'année 2023-2024



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

542 enfants accueillis entre janvier et octobre dans 11 crèches intercommunales

Des actions pour prévenir l'avenir



- Réalisation en cours des travaux sur le Serverin pour créer un gîte et des aménagements extérieurs pour accueillir des athlètes pour les JO 2024 ;
- Installation d'équipements vélo dans 20 communes dans le cadre d'un appel à projet touristique ;
- Pour améliorer la capacité épuratoire, lancement de réhabilitations de plusieurs stations d'épuration ;
- Réhabilitation des conduites d'adduction d'eau pour limiter les pertes et sécuriser la ressource en eau ;
- Mise en place d'un schéma directeur vélo avec 51 itinéraires en direction des polarités ;
- Végétalisation des extérieurs des crèches communautaires (déjà engagé) ;
- Lancement de la restauration du marais de Sarradin sur la commune de Bouvesse-Quirieu et entretien de la ripisylve dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques.

Des actions au service des habitants



- Gratuité pour les utilisateurs du dispositif de covoiturage actif « Covoit' ici » pendant trois mois à partir de mars 2024 ;
- Lancement d'une offre de covoiturage universel sur l'ensemble du territoire et d'une offre de location de vélo à assistance électrique (VAE) en 2024 ;
- Lancement d'un dispositif Biodiversité « ABC » permettant de recenser les espaces protégés, de faire des animations et des formations auprès des professionnels et des scolaires ;
- Travail à l'ouverture du lieu de vie à la disposition des habitants dans le bâtiment de Villemoirieu qui accueille notamment l'Espace France services et un espace de coworking ;
- Mise en service provisoire d'une maison de santé pluridisciplinaire à Morestel en 2024, tout en travaillant les études du projet de pôle enfance santé aux Avenières Veyrins Thuellin ;
- Lancement d'une résidence d'artistes sur la danse pour 3 ans avec la compagnie Lamento ;
- Création d'un portail de gestion citoyenne et de relation à l'utilisateur pour 2024, permettant un accès centralisé à l'ensemble des services à la population.



Des actions faites avec les communes



- Déploiement d'un appel à projets transitions et mobilités durables pour un montant de 2 millions d'€ bénéficiant aux projets communaux (ex : toilettes à lombricompostage, réalisation d'une maison pour tous, rénovation énergétique de locaux publics ou encore aide à la création d'un cheminement piétonnier respectueux de l'environnement...)
- Lancement d'un accompagnement des communes pour localiser les potentiels et permettre l'accélération du déploiement des énergies renouvelables (depuis fin 2023)
- Mise en place d'un service de secrétariat mobile pour les communes membres (depuis fin 2022)

**Balcons
DU
Dauphiné**
TERRE DE JEUX 2024

LES BALCONS SUR LE PODIUM !

Avec 18 labélisations (17 communes + la communauté de communes), les Balcons du Dauphiné sont le 2^e territoire de l'Isère à compter autant de communes labélisées après la métropole de Grenoble.

Programme des animations à venir en début d'année 2024 sur le site internet : www.balconsdudauphine.fr

CENTRES DE LOISIRS

2 297 enfants accueillis entre janvier et octobre 2023 dans 12 centres de loisirs intercommunaux (mercredis et vacances compris)

En 2022, 1850 enfants étaient inscrits dans 10 structures

Les commerces à Vénérieu



Cela fait maintenant presque vingt ans que Manu propose ses fruits et légumes ! Il est présent le jeudi matin Route de Moras.



Et bien sûr, Le Chalet vous accueille tous les jours de la semaine de 6h30 à 12h30 sauf le mercredi pour vous proposer pains, viennoiseries et petite épicerie.

Annuaire des entreprises

3DFIL

vente consommables et accessoires imprimante 3D
38460 Vénérieu

Auto école K4T

auto école
15 av Gambetta
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 74 28 66 00

CLIMYM

poseur climatisation et pompe à chaleur
38460 Vénérieu
Tél. : 06 79 24 46 37

DIETETICIENNE

diététicienne libérale
Maison de Santé de Trept
38460 Trept
Tél. : 06 77 11 42 18

Ets Guer

plomberie, chauffage
608 rue de la gare
38460 Vénérieu
Tél. : 06 7615 75 93

Alpes diffusion utilitaires

concessionnaire ISUZU, vente neuf et occasion, réparation
16 rue Joseph Cugnot
38300 Bourgoin-Jallieu
38460 Vénérieu
Tél. : 04 28 35 09 50

BELLISSI'MAG

institut de coiffure
36 rte de Crémieu 38460 Vénérieu
Tél. : 04 74 80 99 34

CMS38

pneus/ entretien extérieur
56 Montée de Moillan
38460 Vénérieu
Tél. : 06 84 67 91 12

ENTREPRISE DAVID COUPARD

travaux de revêtement des sols et des murs
38460 Vénérieu
Tél. : 04 74 92 97 80

IBUFRANGIPANI

massage Balinais + boutique
route de Moras
38460 Vénérieu
Tél. : 06 77 54 77 68

JP MARTIN SERIGRAPHIE

gravure textile, sérigraphie et impression numérique
38460 Vénérieu
Tél. : 04 74 28 83 70

METROPOLE IMMOBILIER

conseillère immobilier
Marlène Saman
38460 Vénérieu
Tél. : 06 83 12 37 13

SARTEL ETATP

terrassment
la chanas
38460 Vénérieu
Tél. : 06 85 91 13 94

JORDAN PÈRE ET FILS SAS

travaux paysagers
38890 Saint-Chef
Tél. : 04 74 92 87 65

Marjolaine TERTIAN

service administratif
38460 Vénérieu
Tél. : 06 88 59 47 52

Mr DESSAINTJEAN

électricien
38460 Vénérieu
Tél. : 04 74 92 98 02

Restaurant et baignade PRESULAC

restauration et baignade
LAC DE VÉNÉRIEU 151, chemin du lac
38460 Vénérieu
Tél. : 04 74 18 33 50

SAS Gomes

maçonnerie, charpente neuf et rénovation
38460 Vénérieu
Tél. : 06 23 58 07 12

LPC

plombier
Lydéric MARTIN
38460 Vénérieu
Tél. : 06 28 54 27 61

TCE électricité

électricien
38460 Vénérieu
Tél. : 06 71 03 56 06

TECHNIC RESINE

Pose sols industriels , déco, béton ciré et poli
38460 Vénérieu
Tél. : 06 82 46 37 34

Calendrier des fêtes 2024

JANVIER

7	LA GALETTE	P'TIT BRENS	SHDB
12	VOEUX 18h30	MAIRIE	MORAS
15	AG + GALETTE	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
19	VŒUX DU MAIRE - 19h	CCAS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
26	VŒUX 19h	MAIRIE	SHDB
27	VENTE DE BOUDIN	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
28	COINCHES ET JEUX	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS

FEBVRIER

2	MATCHS RUGBY DES 6 NATIONS	AMIS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
3 et 4	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	SHDB
du 5 au 10	INITIATION AU GAMESAN	MONT BEL AIR	SHDB
10	CARNAVAL	SOU DES ECOLES SHB/VENERIEU	SDF DE VENERIEU
11	TRAIL DES ROSES	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
25	VENTE DE BUGNES	P'TIT BRENS	SHDB

MARS

2	VENTE DE DIOTS	ACCA	SDF DE VENERIEU
2	SOIREE	COPAINS D'ALORS	MORAS
9	CARNAVAL	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
9	SOIREE THEATRE	COMITE DES FETES DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
9	CONCERT 20h30	MONT BEL AIR	SHDB
16	ST PATRICK	P'TIT BRENS	SHDB
16	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	SHDB
16	MATCHS RUGBY DES 6 NATIONS	AMIS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
17	VENTE DE BUGNES	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
24	VENTE DE COCHONNAILLE	ACCA	MORAS
23/24	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	SHDB
30	CONCERT VENEZUELA	MONT BEL AIR	SHDB

AVRIL

5	CONCERT	COPAINS D'ALORS	MORAS
7	BALADE GOURMANDE	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
7	BOURSE PUERICULTURE	CDF DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
23	CIRQUE	MONT BEL AIR	SHDB
27 ET 28	VENTE AU FOUR	L EGLISE NOTRE PATRIMOINE	MORAS
29	REPAS TÊTE DE VEAU	AMICALE DES ANCIENS	MORAS

MAI

3	PETANQUE (jusqu'à fin sep)	P'TIT BRENS	SHDB
4 et 5	FETE DES FOURS ET BALADE	SOU DES ECOLES SHB/VENERIEU	SHDB-VENERIEU
4	RANDONNEE NOCTURNE	GYM DETENTE	MORAS
4	VENTE DE FLEURS	AMIS DE VENERIEU	VENERIEU
8	CEREMONIE	CCAS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
8	VENTE DE FLEURS	CCAS	MORAS
18	COLOR MORAS	COMITE DES FETES	MORAS
24	FETE DES MERES	MAIRIE	SHDB
25	THEATRE	COPAINS D'ALORS	MORAS
25 ET 26	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	SHDB

JUIN

7	FETE DE LA FAMILLE - 18H	CCAS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
14	PIQUENIQUE DU NORD ISERE	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
14	MATCHS FOOT - EURO	CDF DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
15	FETE DE LA MUSIQUE	MONT BEL AIR	SHDB
21	MATCHS FOOT - EURO	CDF DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
23	AUBERGE ESPAGNOLE	P'TIT BRENS	SHDB
29	KERMESSE	SOU DES ECOLES SHB/VENERIEU	SHDB

Calendrier des fêtes 2024

JOUILLET

5	CEREMONIE DE DIPLOME CM2	CCAS DE VENERIEU	VENERIEU
8	BARBECUE	AMICALES DES ANCIENS	MORAS
13	FETE NATIONALE	COMITE DES FETES	MORAS
26	FETE DE LA GARE	LGV GARE DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
26 au 28	FESTIVAL	LUMINESCENCE	MORAS
29	REUNION	AMICALE DES ANCIENS	MORAS

AOUT

SEPTEMBRE

25	VIDE GRENIER	CCAS	MORAS
1	FETE DES FOURS	AMIS DE VENERIEU	VENERIEU
14	BALADE ARTISTIQUE	MONT BEL AIR	SHDB
15	SPECTACLE	LUMINESCENCE	MORAS
21	SPECTACLE DE CIRQUE	CDF DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
28	FETE DU SPORT ET CIRQUE	COPERATIVE SCOLAIRE	MORAS

OCTOBRE

12	CONCERT CHANSONS FRANCAISES	MONT BEL AIR	SHDB
12	VENTE DE BRIOCHES	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
13	BOURSE PUERICULTURE	CDF DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
18	SOIREE HALLOWEEN	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
19	LOTO	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
31	HALLOWEEN 18h	P'TIT BRENS	SHDB

NOVEMBRE

2	VENTE DE DIOTS	VETERANS DU FOOT	SHDB
2	HALLOWEEN	SOU DES ECOLES SHB/VENERIEU	SDF DE VENERIEU
11	CEREMONIE	CCAS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
16	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	SHDB
17	VENTE DE BOUDIN	ACCA	SHDB
23 ET 24	THEATRE	MONT BEL AIR	SHDB
23	CHOUROUTE	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
24	LOTO	AMIS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
30	REPAS DES ANCIENS	CCAS	MORAS

DECEMBRE

1	BRADERIE DE NOEL	CCAS	MORAS
7	VENTE DE SAPINS + MARCHE DE NOEL	SOU DES ECOLES SHB/VENERIEU	SHDB
7	REMISE DES COLIS A NOS ANCIENS	CCAS DE VENERIEU	SDF DE VENERIEU
8	VENTE DE BOUDIN	ACCA	MORAS
14	BAL FOLK	LUMINESCENCE	MORAS
18	REPAS DE NOEL	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
20	ARBRE DE NOEL	SOU DES ECOLES MORAS	MORAS
22	PÈRE NOEL	P'TIT BRENS	SHDB

État civil 2023

MARIAGES 2023

Audrey SEJOURNE & Mickaël BARTON
le 29 avril

Maria RODRIGUEZ PINON & Philippe GRIMALDI
le 10 juin

Gaëlle SCARLINE & Benjamin PAUL
le 15 juillet

Dany CAIADA & Jérôme FLUET
le 9 décembre



NAISSANCES 2023

Axel BODERGAT FERRARD le 5 avril

Emma DESPLACES le 20 mai

Lyvia MARTIN le 20 juin

Kélyan MOREL le 10 juillet

Naël BRUN le 01 août

Louis DELATTRE le 05 septembre

Hélène BOREANAZ le 9 septembre

Rose ISSARTEL le 10 septembre

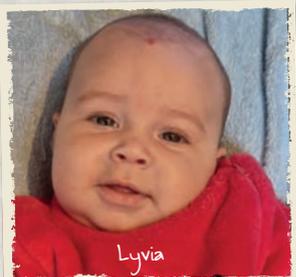
Aurélié SEGLUY le 11 novembre



PARRAINAGE CIVIL

Noa et Sacha TARDY le 17 juin

Oryana MARIE le 26 août



DECES 2023

Louis GIREAU le 26 janvier

Louis VIGNEUX le 15 mars

Jocelyne VIAL le 4 août

Marie-Thérèse TREMOULET le 7 août

Geneviève SARTEL le 13 octobre

Hommage à Louis Gireau

Louis Gireau est né à Bourg-en-Bresse le 3 septembre 1942. En raison des obligations professionnelles de son père (chef de chantier pour les voies ferrées), Louis, son frère Christian et leurs parents ont dû déménager de très nombreuses fois avant de s'installer définitivement à Villebois, petit village de l'Ain, au pied de la montagne.

Très bon élève, Louis se destine dans un premier temps à la médecine, où il fait son armée, avant de se raviser au bout de 3 ans. Au cours de ses études, il rencontre Annie Tor à Lyon, qui elle, se destine à l'enseignement et deviendra professeure d'anglais. Ils se marient le 1^{er} avril 1967. Passionné de politique, il abandonne donc ses études et prend sa carte au parti socialiste du secteur de l'Ouest Lyonnais. Tout en travaillant comme commercial pour les laboratoires Mérieux, puis dans une imprimerie dont il conservera la passion des casses et des caractères, il s'investit de plus en plus dans la vie politique. Il s'engage auprès de Gérard Collomb, alors inconnu du grand public, et devient son suppléant pour les Législatives de 1973. Mais c'est finalement la mairie de Saint Priest qui l'attire. Poussé par ses camarades et stimulé par le défi de rendre cette ville plus accueillante et plus conviviale, il se présente donc aux municipales et est élu maire en 1977.

Mais la politique, c'est bien connu, n'est pas un long fleuve tranquille. Il charrie son lot d'histoires, de secrets, de coups-bas parfois. Las des petites querelles de chefs – mais non de la politique – et désireux de changer de vie, son épouse Annie et lui décident de s'installer à la campagne avec leurs deux enfants, Laurent et Isabelle.

C'est en tombant sur une annonce dans un journal qu'Annie se rend d'abord seule à Vénérieu pour y découvrir la maison qui a tant suscité sa curiosité. Ne craignant ni l'isolement ni l'aspect abandonné de la maison, Annie tombe sous son charme instantanément. Ils emménagent donc en janvier 1985.

Louis dira souvent, même encore peu de temps avant son décès, qu'ils étaient heureux dans leur grande maison et qu'ils n'auraient voulu vivre ailleurs pour rien au monde. Il aimait contempler les Alpes les jours annonciateurs de pluie, le lever de soleil, entendre le clocher, prendre son petit déjeuner en compagnie des écrevilles. Car les animaux ne manquaient pas autour de la maison ! Sans doute rassurés par le calme, lièvres, chevreuils, et autres

mésanges n'étaient nullement dérangés par les occupants de cette étrange demeure.

Après quelques années noires sur le plan professionnel, Louis Gireau enchaîne différents métiers avant d'endosser le rôle de responsable de la communication à la mairie de Bourg-en-Bresse puis à celle de Villefontaine.



Plutôt casanier, Louis aimait en revanche le contact et la vie sociale. Il avait ses petites habitudes, ses parcours de balades. Assez rapidement, il rejoint l'équipe municipale de Vénérieu en tant qu'adjoint de 1995 à 2001 sous le mandat de Roger Gay. Il y crée le premier bulletin municipal du village ainsi que le logo figurant encore sur le mur de la mairie.

Féru de lecture d'essais politiques, de journaux de tous bords, de romans historiques, Louis était aussi un passionné de poésie. A force de côtoyer les Baudelaire, Hugo, Lamartine, il s'essaye à quelques sonnets, dont deux qui rendront hommage au village de Vénérieu. L'un deux, intitulé Fin du jour, remportera même le premier prix du Printemps des

Poètes, lors d'un concours organisé par la librairie « Ma petite Librairie » à Bourgoin Jallieu. Il en gardera longtemps un souvenir ému.

Depuis quelques années, Louis souffrait d'une myasthénie auto-immune très invalidante et d'arthrose cervicale très douloureuse. Un cancer du côlon venait par ailleurs d'être diagnostiqué. Il est mort d'un arrêt cardiaque dans la nuit du 25 au 26 janvier 2023.

Fin du jour

Quand monte l'angélus le soir sur la colline,
Je vais jusqu'à mon banc et je ferme les yeux.
Alors j'entends au loin la chanson d'un pierrieux
Qui, le pic à la main, vers son âtre chemine.

Là, c'est un paysan qui rentre du marais ;
Il conduit de la voix son cheval à l'étable.
Sur le seuil du logis la mère appelle à table
La marmaille qui court et crie dans la coudraie.

Soudain un aboiement : suis-je encor dans mon songe ?
Au-delà du clocher, dans l'ombre qui s'allonge,
On devine le bleu des balmes dauphinoises.

La cloche, en bas, s'est tue ... J'ai l'esprit habité
Par le temps qui a pris nos heures villageoises
Et l'espace au couchant, empli d'éternité.

Louis Gireau

Trombinoscope de vos élus

**Christian
FRANZOÏ**
maire



**Benoît
JAS**
adjoint



**Franck
GINET**
adjoint



**Bernard
ODET**
adjoint



**Audrey
AUFRESNE**
adjointe



**Catherine
FRANZOÏ**
conseillère



**Katy
GUER**
conseillère



**Jacques
DOVILLEZ**
conseiller



**Pascaline
MARTIN**
conseillère



**Patrick
ROUSSELIN**
conseiller



**Sandrine
TARDY**
conseillère



**Thibault
JAS**
conseiller



**Bernard
MATHIEU**
conseiller



**Christophe
TARDY**
conseiller



**Élie
GENTY**
conseiller

